



Licence LEA (langues étrangères appliquées) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence LEA (langues étrangères appliquées). 2013, Université Paris-Sorbonne. hceres-02027333

HAL Id: hceres-02027333

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027333>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues étrangères appliquées

de l'Université Paris-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI140005988

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Paris 17^e (Malesherbes), Paris 18^e (Clignancourt), Paris 5^e (Sorbonne).
- Délocalisation(s) :
Diplôme délocalisé à Abu-Dhabi (Emirats arabes unis).
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université Paris-Sorbonne associe l'enseignement fondamental au même niveau de deux langues étrangères à l'apprentissage de matières dites d'application, plus précisément ici les bases générales du commerce international (économie, droit, gestion). Elle propose un large choix de combinaisons de langues, compte tenu de la diversité des langues étrangères enseignées dans cette université : 17 langues proposées qui correspondent à des spécialités. Les étudiants étrangers ont la possibilité de choisir le « français renforcé » comme l'une des deux langues étudiées. Le choix des deux langues étudiées correspond à autant de parcours. L'anglais n'est pas obligatoire. Cette formation a comme objectif la maîtrise de deux langues étrangères dans le cadre d'une activité professionnelle à l'international, principalement dans le secteur du commerce international.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La filière propose l'élargissement du choix des langues au chinois, catalan et français renforcé. Elle propose également de consolider l'enseignement des matières d'application par l'ajout de cours d'économie et de droit – très

utiles pour continuer son parcours professionnel en commerce international – dès la première année de licence. L'enseignement est axé sur les langues durant les deux premières années (adossement aux UFR LLCE de l'Université) et laisse une place plus significative aux matières d'application en troisième année. L'enseignement de l'anglais reste cependant facultatif tout au long du cursus. Les enseignements optionnels sont généralement proposés par les autres composantes de l'Université. La formation permet l'acquisition de compétences additionnelles via des options telles info-doc, C2i ou encore une LV3. De plus, les étudiants ont l'obligation de suivre un stage de deux mois en troisième année, en France ou à l'étranger, qui donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage et à une soutenance orale, mais la manière dont le stage est suivi est imprécise et la note n'est pas prise en compte dans la validation du dernier semestre de licence (S6). Enfin, les échanges internationaux sont bien développés et, outre la délocalisation à Abu Dhabi, les partenariats à l'étranger sont nombreux.

Les dispositifs d'aide à la réussite semblent se limiter à un cours de soutien en économie en L1. Toutefois, la formation affiche un faible taux d'abandon en L1 (5,12 %) et des taux corrects de passage en L2 (70 %) ou L3 (84 %). L'évaluation des enseignements par les étudiants est inexistante et ne paraît pas faire l'objet de discussions dans la composante.

Les possibilités de poursuite d'études en master sont variées et adaptées aux contenus et aux objectifs de la formation de licence. Malgré cette diversité, le taux de poursuite d'études en master reste faible : seulement 54,1 % des étudiants de L3 ont intégré un master en 2010. Le dossier ne fournit pas d'explications à ce taux relativement faible. Les informations en termes d'insertion professionnelle et de devenir des étudiants diplômés sont également très parcellaires.

Enfin, la formation présente un certain nombre de faiblesses dans le domaine du pilotage. L'équipe de direction n'est constituée que d'un seul responsable de mention, accompagné d'un responsable pour chaque spécialité. Le dossier ne présente par exemple aucune mention de responsables par année. De plus, la licence ne s'est dotée d'aucun conseil de perfectionnement, ou structure analogue, ni d'un véritable apport de compétences professionnelles extérieures, hormis l'intervention de quelques conseillers du commerce extérieur. Bien que les dernières recommandations de l'AERES aient été pour partie prises en compte, il est regrettable que l'autoévaluation fournie soit incomplète et que le dossier présente des lacunes telles que l'absence de descriptif détaillé des enseignements.

- Points forts :
 - Large choix de langues et donc de combinaisons possibles.
 - Echanges internationaux bien développés, avec un grand nombre de partenariats et une délocalisation à Abu-Dhabi.
 - Nombreuses possibilités de poursuites d'études en master ou en écoles spécialisées, et débouchés professionnels bien identifiés.

- Points faibles :
 - Professionnalisation encore peu visible : contenus des enseignements professionnalisants trop flous, liens quasi-inexistants avec les professionnels ou les entreprises, place du stage assez marginale au sein de la formation (suivi et validation).
 - Manque d'harmonisation et de coordination entre les enseignements des différentes langues.
 - Dispositifs d'aide à la réussite peu développés.
 - Pilotage de la formation : manque de structuration de l'équipe, dispositifs d'évaluation des enseignements et d'autoévaluation inexistant.
 - Manque de lisibilité des spécialités et des parcours.
 - Dossier lacunaire, notamment sur l'inertion professionnelle.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- Professionnaliser davantage les enseignements via une plus grande place à donner aux intervenants extérieurs issus du monde de l'entreprise (professeurs associés à temps partiel (PAST) ou autres) et à travers l'intégration de portefeuilles d'expériences et de compétences, la valorisation du stage au sein de la formation, ou encore le caractère obligatoire de certains enseignements aujourd'hui optionnels (anglais, informatique, info-doc, etc.).

- Procéder à une harmonisation dans l'enseignement des langues par l'intermédiaire d'une collaboration plus étroite entre l'UFR LEA et les UFR Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE).



- Renforcer les dispositifs d'aide à la réussite pour les étudiants, ainsi que les dispositifs d'information tout au long du cursus, notamment sur les possibilités de poursuites d'études en master.

- Améliorer le pilotage de la formation grâce à la restructuration de l'équipe, la réalisation de statistiques sur la population étudiante et son suivi, la mise en place de l'évaluation des enseignements et de dispositifs d'autoévaluation (conseil de perfectionnement ou autres).

- Améliorer la lisibilité de la formation en proposant des combinaisons de langues recherchées sur le marché du travail et en réfléchissant à la mise en place de parcours spécialisés en fin de cursus afin de renforcer la professionnalisation. Il serait par ailleurs souhaitable d'appeler « spécialité » la combinaison de langues et de réserver le terme de parcours à de véritables spécialisations en L3, comme c'est le cas pour la licence délocalisée à Abu Dhabi.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

En Sorbonne, le 24 avril 2013



Pôle Pédagogie et Scolarité

Affaire suivie par : Nathalie LAMI

Le Président

A

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations
et diplômes de l'AERES

Objet : Observations aux évaluations des licences, licences professionnelles et des masters

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint nos observations aux rapports d'expertise des dossiers pour la campagne d'habilitation de la vague D :

- 10 réponses pour les mentions de licence ;
- 2 réponses pour les deux spécialités de licence professionnelle ;
- 10 réponses pour les mentions de master.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'Université Paris-Sorbonne

Barthélémy JOBERT



Observations aux évaluations par l'AERES des formations de niveau Licence

Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI140005988

Les points faibles sont traités dans l'ordre.

1 - Professionnalisation encore peu visible

Le dossier envoyé à l'AERES comporte une erreur en ce qui concerne l'évaluation du stage, qui est désormais intégré au semestre 6 à raison de 2 ECTS. Dans ce cadre, les UE 1 et 2 de ce semestre passent à 6 ECTS chacune.

En accord avec une politique commune de l'université, l'UFR s'est dotée d'un responsable de l'insertion professionnelle qui jouera dans le cas des LEA un rôle de premier plan. Ce responsable pourra aider à l'orientation et systématiser de façon suivie l'élaboration du rapport de stage (aide à l'établissement d'un organigramme et d'un SWOT, description construite du poste et de l'environnement social etc.).

L'informatique, l'insertion professionnelle et l'anglais feront l'objet d'options obligatoires.

Deux des cinq PAST de l'UFR interviennent dès le cursus de licence. Un troisième PAST sera en partie chargé des enseignements de gestion en L3.

2 - Manque d'harmonisation dans l'enseignement des langues

L'UFR s'engage à collaborer avec les UFR de langue en vue d'une harmonisation du nombre d'heures dévolues à l'enseignement des langues. Il est en revanche difficile de viser une harmonisation des contenus étant donné le nombre de langues envisagées et l'autonomie des UFR de langue.

3 - Dispositifs d'aide à la réussite peu développés

4 - Question du pilotage

Ces deux points sont traités en même temps.

- Des responsables par année seront choisis parmi les enseignants en charge de cours magistraux de matières d'application, qui assurent déjà de facto une coordination informelle qu'il suffit d'officialiser ; ces enseignants assureront non seulement une coordination pédagogique mais aussi un suivi des étudiants.

- Ces responsables par année et les responsables de discipline formeront un conseil de coordination et de perfectionnement qui se réunira une fois par semestre.

5 - Manque de lisibilité des spécialités et des parcours.

Le faible taux d'étudiants de L3 passant en M1 a été à l'origine d'une réorganisation des spécialités de master LEA : nous avons évoqué dans le dossier de licence la possibilité de créer deux parcours distincts au niveau du L3 : l'un vers la spécialité « gestion », l'autre vers la spécialité « langues ». Cela ne peut se faire qu'une fois les spécialités de master mises en place et nous envisagerons les modalités de l'installation de ces parcours « gestion » et « langues » en licence soit sous la forme d'options, soit sous la forme de coefficients différents. Les combinaisons de langues deviendraient alors – comme le souhaite l'AERES - autant de spécialités différentes.

En revanche :

Nous voudrions conserver la liberté dont nos étudiants bénéficient en ce qui concerne le choix des langues.

-> nous souhaitons profiter de la rare richesse d'offres de langues de Paris-Sorbonne ; à noter par exemple que l'offre de langues slaves permet d'attirer dans nos universités un public étudiant brillant issu des pays où ces langues sont parlées ;

-> cela permet aux étudiants d'élaborer des projets professionnels personnels et originaux : le LEA Paris-Sorbonne est l'une des très rares universités françaises à proposer une combinaison libre de langues.

Enfin, la possibilité de prendre des combinaisons de langue sans anglais permet à des bacheliers possédant une assez bonne maîtrise de l'anglais de se spécialiser dans deux autres langues étrangères.

-> Les entreprises sont demandeuses de locuteurs de langues autres que l'anglais.

-> Les combinaisons autres que l'anglais peuvent avoir un fort potentiel économique (Allemagne premier partenaire commercial de l'Italie, des PECO et des pays nordiques ; relations économiques euro-méditerranéennes ; échanges régionaux entre les pays slaves et entre les pays d'Amérique du sud etc.)

-> Les combinaisons de langues européennes comme l'italien, l'allemand ou l'espagnol donnent accès à la spécialité « Affaires européennes » du master LEA.

Il est néanmoins possible de vérifier une connaissance minimale de l'anglais en imposant deux semestres d'option « anglais » aux étudiants qui ne pourront pas attester d'un niveau d'anglais suffisant.

6 - Insertion professionnelle

Déjà évoqué au sujet de la professionnalisation :

En accord avec une politique commune de l'université, l'UFR s'est dotée d'un responsable de l'insertion professionnelle qui jouera dans le cas des LEA un rôle de premier plan. Ce responsable pourra aider à l'orientation et systématiser de façon suivie l'élaboration du rapport de stage (aide à l'établissement d'un organigramme et d'un SWOT, description construite du poste et de l'environnement social etc.).

Le Président de l'Université Paris-Sorbonne



Barthélemy JOBERT